



Situation céréalière française

Campagne 2009/2010

Production céréalière 2009/10

69,6 Mt dont 36,4 Mt de blé tendre

Fabrication d'aliments composés

5,2 Mt de blé tendre, 2,6 Mt de maïs et 1,7 Mt d'orge

Les dernières prévisions de FranceAgriMer sont marquées par un allègement du stock de report de blé tendre à 3,5 Mt, permis par un relèvement des prévisions d'exportations vers les pays tiers, établies à 9,2 Mt. Ce stock reste toutefois historiquement lourd. Malgré une diminution du stock de report en orge, les dernières prévisions maintiennent un stock conséquent pour cette céréale, évalué à 3,7 Mt.

COLLECTE DE BLÉ TENDRE 2009/10 : 32,26 Mt

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre : collecte 2009/10 prévue à 32,26 Mt

L'estimation de la production de blé tendre a été revue à la baisse : à fin mars, elle s'établit à 36,43 Mt (-100 000 t.). Les prévisions de collecte sont également minorées depuis les dernières prévisions : la collecte devrait atteindre 32,26 Mt (-140 000 t.). Quant aux estimations

Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2009/2010		2008/2009	
	Prév. Avril	Prov. Avril	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial		3 096		2 685
Collecte		32 264		32 165
Autres		310		368
Total ressources		35 670		35 219
Ut. intérieures		15 268		14 667
- dont FAB		5 200		5 195
Ex port. Grains		16 015		16 465
- Union européenne		6 700		6 761
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)		9 200		9 587
Ex port. Farines		870		991
Total exportations		16 885		17 455
Stock final		3 518		3 096

* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

d'ensemencements, elles atteignent 4,94 Mha, soit une progression de 4,05 % par rapport à la campagne précédente.

> Céréales secondaires 2009/2010 : chute des ensemencements d'orges d'hiver

Le niveau de production exceptionnel de la récolte 2009 est confirmé, selon les estimations arrêtées à fin mars, à 12,97 Mt. La collecte est estimée à 10,54 Mt. Cet important disponible a fait chuter les cours, lesquels ont dissuadé nombre d'agriculteurs de semer de l'orge. Les dernières estimations d'ensemencements des orges d'hiver confirment ce comportement : ils devraient reculer de 6,4 %, à 1,24 Mha. Pour le maïs, la production est estimée à 15,14 Mt tandis que la collecte devrait avoisiner les 13,41 Mt.

> Prix des céréales : remontée des cours du blé et du maïs depuis la mi-mars

Mi-mars, le prix du blé tendre rendu Rouen a atteint, avec 107,5 €/t base juillet, son plus bas niveau depuis juillet 2006. En cotant 118,7 €/t le 10 mars, soit 161,6 \$/t, le FCW 1 est devenu alors le blé le moins cher sur le marché mondial.

Tiré par le dynamisme des exportations, le prix du blé tendre s'est ensuite raffermi. Le FCW 1 ressortait ainsi à 126,7 €/t le 9 avril 2010.

Le cours du maïs a évolué dans le sillage du blé tendre mais sa baisse a été moins marquée que celle du blé. Depuis la mi-mars il connaît également une progression, qui lui a permis de ressortir à 140,9 €/t le 9 avril (prix FOB, majorations mensuelles incluses).

Les prix de l'orge demeurent au plus bas et ne varient que faiblement. Le 9 avril, le FOB Rouen cotait 104 €/t. Au 7 avril, environ 1,05 Mt avaient été offertes à l'intervention.

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2009/2010	2008/2009
	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial	2 342	2 172
Collecte	13 412	13 524
Importations	350	348
Total ressources	16 104	16 044
Ut. intérieures	4 994	5 877
- dont FAB	2 600	3 464
Exports Grains	6 955	6 337
- Union européenne	6 455	5 871
- Pays-Tiers	350	315
Export. Produits	1 480	1 487
Total exportations	8 435	7 824
Stock final	2 675	2 342

Source : FranceAgriMer

**PRÉVISIONS
D'EXPORT DE BLÉ
TENDRE 2009/10 :**
9,2 Mt

> Alimentation du bétail : baisse des fabrications des aliments industriels et des utilisations de céréales

Début avril, les prévisions d'incorporations de céréales ont été minorées de 100 000 tonnes, soit un volume global d'utilisations de céréales par les fabricants d'aliments du bétail prévu à 9,5 Mt, contre 10,3 Mt la campagne passée. La production d'aliments industriels est en recul de 4 % depuis le début de la campagne et les incorporations de céréales régressent de 7,5 %. Le maïs subit la baisse la plus marquée, avec une utilisation en alimentation animale prévue à 2,6 Mt, soit un recul de 25 % par rapport à la campagne 2008/2009. Sa perte de compétitivité par rapport aux autres céréales explique cette tendance. L'écart de prix entre le maïs et le blé tendre s'est en effet creusé ces derniers jours pour atteindre 17 €/t le 7 avril pour le rendu Pontivy.

> Exports 2009/2010 : sensible hausse des prévisions d'exportations de blé tendre

Pour le blé tendre, les dernières prévisions de ventes vers les pays tiers ont été relevées de 0,4 Mt, au regard du rythme soutenu des exportations des mois de février et mars, permis par un regain de compétitivité du blé français. Les sorties devraient ainsi atteindre 9,2 Mt pour la campagne en cours. Au 1er avril, 7,2 Mt avaient été chargées depuis les ports français. Le mois de mars s'est caractérisé, non seulement par l'importance des exports à destination du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et

du Yémen, mais aussi par l'apparition de destinations plus atypiques, comme la Thaïlande. La réalisation de l'objectif d'export dépendra ainsi du volume exporté vers ces destinations "exotiques". A l'inverse, les perspectives de livraisons intra-communautaires de blé tendre sont légèrement moins prometteuses que le mois dernier, à 6,7 Mt contre 6,76 Mt en 2008/2009. Le recul des ventes vers l'Espagne et les Pays-Bas ne devrait ainsi pas être compensé par la progression des livraisons vers l'Italie et le Portugal.

Le maïs voit également ses prévisions de livraisons vers l'Union européenne diminuer depuis le mois dernier, à 6,45 Mt. Les perspectives d'export vers l'Espagne sont moins optimistes en raison de la compétitivité attendue des maïs sud-américains sur le marché ibérique, permise par une récolte qui s'annonce des plus abondantes. Le rapport de USDA publié le 9 avril dernier prévoit une récolte de maïs de 53,5 Mt au Brésil et de 21 Mt en Argentine. Au final, les livraisons intra-communautaires demeurent le principal débouché du maïs français et devraient rester, avec 6,45 Mt, à un niveau exceptionnellement élevé cette campagne (pour rappel, 5,87 Mt en 2008/2009). Quant aux prévisions d'export vers les pays tiers, elles sont inchangées à 350 000 t, contre 315 000 t la campagne précédente.

En ce qui concerne l'orge, les livraisons intra-communautaires sont rehaussées par rapport au mois dernier à 3,98 Mt, soit un niveau un peu plus bas que le volume livré en 2008/2009 (4,03 Mt). Cette modification est due à une révision à la hausse des livraisons à destination de la Belgique, qui devraient atteindre 1,25 Mt. Ce niveau est certes inférieur aux 1,3 Mt livrées en 2008/2009, mais demeure élevé au regard de la moyenne décennale établie à 1,13 Mt. Vers les pays tiers, les prévisions d'exportations sont inchangées à 600 000 t, ce qui confirme la chute de ce débouché par rapport à 2008/2009 (-50,6 %). A fin mars, le cumul des chargements effectués depuis le début de la campagne s'élevait à 432 000 t. Les ventes d'orges de brasserie à la Chine demeurent la clé de ce poste et conditionneront, d'ici fin juin, la réalisation de l'objectif d'export.

Bilan orges

Milliers de tonnes	2009/2010	2008/2009
	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial	1 576	718
Collecte	10 537	9 908
Importations	30	37
Total ressources	12 143	10 663
Ut. intérieures	2 735	2 589
- dont FAB	1 700	1 618
Export. Grains	4 605	5 270
- Union européenne	3 980	4 033
- Pays-Tiers	600	1 215
Export. Produits	1 100	1 228
Total exportations	5 705	6 498
Stock final	3 703	1 576

Source : FranceAgriMer

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Prix payés aux producteurs

En €/t	mars-10		mars-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	102	100	136	116
Blé dur	131	128	201	161
Orge mouture	81	76	120	89
OBH*	100	80	147	97
OBP**	105	85	163	103

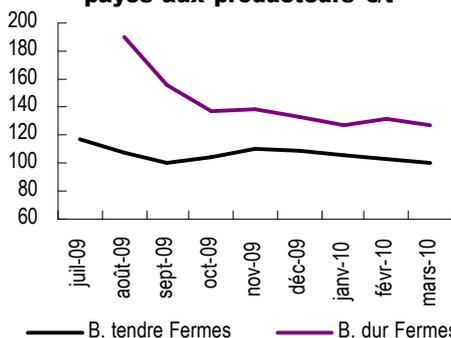
*OBH : Orge Brassicole d'Hiver Source : FranceAgriMer
 **OBP : Orge Brassicole de Printemps

Le recul des prix s'est confirmé en mars pour l'intégralité des espèces enquêtées. Les baisses sont cependant restées modérées, avec, au maximum, des corrections de -6 €/t sur les prix fermes. Avec ces nouvelles évolutions, les prix du blé tendre, des orges (toutes variétés) et du triticale renouent avec leurs niveaux de septembre. La décote par rapport à la campagne précédente s'est encore réduite. Elle est proche de -15 % pour le blé tendre, les orges et le triticale ; de -20 % pour le blé dur et de -30% pour l'avoine, le maïs étant la seule céréale à bénéficier de prix comparables à ceux de 2008/09. En comparaison, avec 2007/08, le repli moyen dépasse les -60% sur les prix fermes, voire -70 % dans le cas du blé dur, mais -40% pour le maïs et, par rapport à 2006/07, les baisses dépassent -35%. En revanche, les prix actuels se rapprochent de ceux de 2005/06, avec un écart moyen de -7%, les prix du maïs et du blé tendre dépassant même de 6% ceux de mars 2006.

> Blé tendre

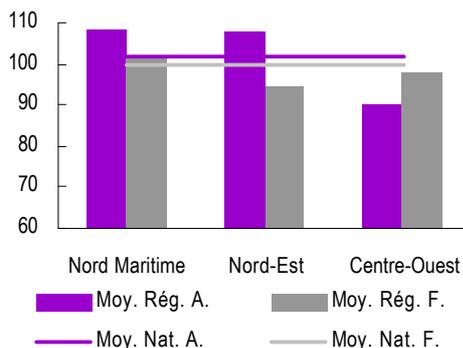
La tonne de blé meunier s'est échangée à 100 € en modalité d'achat ferme en mars, en léger

Blés : évolution des prix fermes payés aux producteurs €/t



Source : FranceAgriMer

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

recul par rapport à février. Pour le tiers des transactions réalisé en achat d'acompte, le prix d'échange était légèrement supérieur, à 102 €/t. Sans changement, les disparités de prix entre les régions restent plus prononcées en modalités d'acompte, avec un écart maximum de 19 €/t constaté entre le Nord Maritime (109 €/t) et le Centre-Ouest (90 €/t) zone où les prix ont plus fortement chuté en mars. Sur les prix fermes, l'intervalle maximum concerne le Nord-Est (95 €/t) et le Nord maritime (101 €/t).

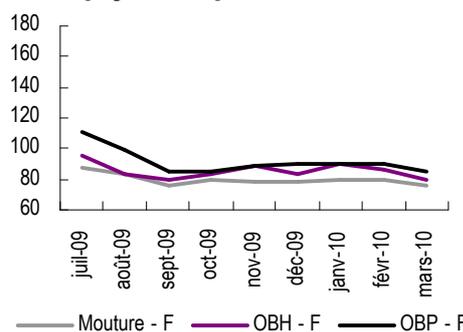
> Blé dur

Le blé dur n'a pas échappé à la tendance baissière ce mois-ci. Comme pour les autres espèces, le recul a été modéré sur les prix d'achat fermes (-4 €/t), à 128 €/t, comme en janvier. Ce mode de transaction a concerné 97 % des échanges de blé dur. En revanche, pour les quelques transactions réalisées en acompte, le prix d'achat moyen est passé de 174 €/t en février à seulement 131 €/t en mars.

> Orges

A l'inverse des autres espèces, les orges restent majoritairement échangées en modalité d'acompte. La part de l'acompte dépasse même 70 % pour les orges brassicoles d'hiver mais il y a maintenant pratiquement parité entre les deux modalités en orges fourragères. Les prix fermes ont enregistré un recul de 4 à 6 €/t, les variétés fourragères retrouvant le niveau particulièrement faible de septembre : 76 €/t. Au niveau régional, les prix les plus élevés restent, comme traditionnellement, relevés dans le Nord

Orges : évolution des prix fermes payés aux producteurs €/t



Source : FranceAgriMer

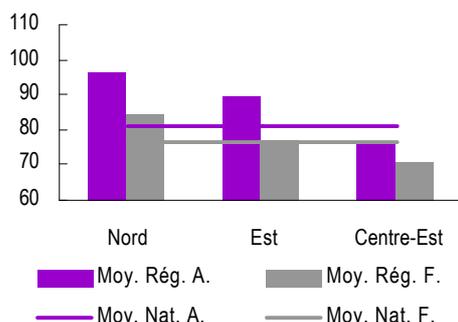
NOUVELLE BAISSÉ DES PRIX

BLÉ TENDRE : 100 €/t en ferme

BLÉ DUR : évolue autour de 130 €/t en ferme depuis décembre

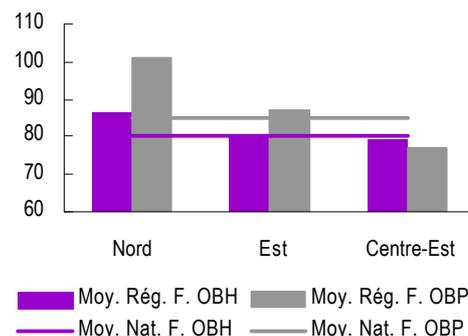
ORGES : de nouveau inférieur à 85 €/t en ferme

Orges de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Orges de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

MAIS :
retrouve son
niveau de mars
2009 en ferme

et les plus faibles, dans le Centre-Est quelle que soit la variété. En orge de mouture, l'écart entre ces deux régions dépasse 13 €/t sur les prix fermes (de 71 €/t à 84 €/t) et 20 €/t sur les prix d'acompte (de 76 à 97 €/t).

> Maïs

A l'inverse des autres espèces, le maïs se maintient sur des niveaux de prix comparables à ceux de 2009/09 en achat ferme. En effet, les quelques 60% de maïs échangés en modalité d'achat ferme l'ont été à un prix moyen de 111 €/t (112 €/t en mars 2009). En revanche, une légère progression des prix d'acompte a été relevée en mars (+4 €/t), à 108 €/t, avec des prix homogènes à l'échelle régionale. Sur les achats fermes, les relevés indiquent une plus grande disparité, avec 9 €/t d'écart constatés entre les zones Centre-Ouest (109 €/t) et l'Est (118 €/t).

AVOINE :
à 20 €/t de moins
que le triticale

> Avoine et Triticale

L'avoine, grand perdant de cette campagne, s'est maintenu à des niveaux historiquement bas, soit seulement 66€/t pour les achats fermes et 69 €/t en acompte.

A ces niveaux de prix, l'avoine s'échange à 30% de moins qu'en 2008/09 (35% le mois dernier). Sans changement, le triticale conserve un bonus de 20 €/t sur l'avoine, en achat ferme (95% des transactions).

En €/t	mars-10		mars-09	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	108	111	122	112
Avoine	69	66	121	96
Triticale	76	85	104	101

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les Directions Régionales de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs. Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des Directions Régionales de FranceAgriMer - **Prix d'achat à l'intervention :** CGE/DG-Agri - **Prix de marché départ zones de production :** La dépêche Agricole et Commerciale - **Prix de marché rendu zones portuaires :** Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

Directeur de la publication : Fabien BOVA - Rédaction : D. Brulé - dominique.brule02@franceagrimer.fr - F. Balké - florence.balke@franceagrimer.fr - réalisation : direction de la Communication et de l'information / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial - **Fin de rédaction : 08 avril 2010**

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 1773-3138 - **FranceAgriMer** 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil sous-Bois cedex - **Contact/presse :** L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54